

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Commune de Vigneux-de-Bretagne

Par arrêté préfectoral n° 2015/BPUP/119 du 28 août 2015, a été prescrite l'enquête préalable à l'autorisation sollicitée par la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres, 1 rue Marie Curie, Parc d'activités La Grande Haie, 44119 Grandchamp-des-Fontaines, concernant l'extension du parc d'activités de la Biliais Deniaud n° 5 sur le territoire de la commune de Vigneux-de-Bretagne, opération réglementée en application du code de l'environnement et notamment les articles L.214-1 à L.214-6.

Cette enquête aura lieu du **lundi 21 septembre 2015 au mercredi 21 octobre 2015 inclus**, soit pendant 31 jours consécutifs, dans la commune de Vigneux-de-Bretagne.

M. Jacques CADRO, commandant de brigade de gendarmerie motorisée en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire. M. René PRAT, retraité de l'armée, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête sera déposé, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de Vigneux-de-Bretagne où toute personne pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public et formuler ses observations, propositions et contre-propositions sur un registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être adressées, par écrit, au commissaire-enquêteur en mairie de Vigneux-de-Bretagne (9 rue H. de la Villemarqué 44360).

Le commissaire-enquêteur recevra en personne les observations des intéressés en mairie de Vigneux-de-Bretagne aux jours et heures suivants :

- le lundi 21 septembre 2015 de 9h00 à 12h00
- le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015 de 14h00 à 17h00
- le samedi 10 octobre 2015 de 9h00 à 12h00
- le mardi 13 octobre 2015 de 14h00 à 17h00
- le mercredi 21 octobre 2015 de 14h15 à 17h15.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de Loire-Atlantique (<http://loire-atlantique.gouv.fr>) et mis à la disposition du public en mairie de Vigneux-de-Bretagne, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet pourra être demandée auprès du pétitionnaire : Communauté de communes d'Erdre et Gesvres, service développement économique, 1 rue Marie Curie, Parc d'activités La Grande Haie, 44119 Grandchamp-des-Fontaines, téléphone : 02 40 12 32 91 (Mme TISSOT ou Mme PARC), [conomie@cceg.fr](mailto:conomie@cceg.fr).

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation délivrée par le préfet de Loire-Atlantique assortie de prescriptions ou un refus.